SAINT-HILAIRE DE LUSIGNAN

VOTRE COMMUNE

N°92- JUILLET 2021

www sainthilairedelusignan.fr @sainthilairedelusignan

St Hilaire de Lusignan
Durablement attractive !

L'ASPTT Tennis prend ses quartiers à Saint-Hilaire

SOMMAIRE

2 Mot du maire et décès d'Armand Schiratti
3 Travaux et réalisations
4 Projets et infos locales
5 Budget
6 Parole à l'opposition
7 Animations
8 État civil et infos pratiques

WiFi4EU

Wi-Fi gratuit à Saint-Hilaire

MOT DU MAIRE

Madame, Monsieur, chers concitoyens

Le premier semestre de l'année 2021 s'est passé entre couvre-feu et vaccination.

Période propice à la détente, l'été s'est installé mais reste sous vigilance sanitaire. Avec lui, nous espérons une reprise durable d'une activité prise en otage par la crise sanitaire qui, souhaitons le, sera maintenant derrière nous.

Même si l'heure est plus au farniente qu'à la réflexion sur des dossiers complexes, je souhaite aborder un sujet important : celui des taxes locales en corrélation avec les décisions budgétaires prises par une large majorité des élus de l'Agglomération d'Agen lors du vote du budget le 8 avril dernier.

L'orientation qui nous a été présentée sur le plan de la fiscalité tenait en deux propositions :

- soit la mise en place de la taxe relative à la gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations (GEMAPI) qui est devenue une compétence obligatoire, depuis le 1er juillet 2018, des Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI),
- soit l'augmentation plus que raisonnable de 1% de la taxe foncière.

Bien que plutôt favorable à la mise en place de la taxe GEMAPI, les deux solutions produisant sensiblement les mêmes recettes, j'ai finalement opté pour l'augmentation de la taxe foncière, recette budgétairement non affectée.

Même s'il est clair que voter une augmentation d'impôt ne rend pas très populaire celui qui soutient cette mesure, je fais partie de ces élus qui pensent qu'il est important de ne pas se cacher derrière son petit doigt et d'assumer ses décisions en les expliquant.

En effet, l'Agglomération d'Agen est le moteur de l'essor économique de notre territoire. Elle est le poumon vital pour bon nombre de réalisations et projets structurels, technopôle Agen Garonne, échangeur autoroutier et demain pont de Camélat.... N'oublions pas non plus la contribution importante, voire déterminante, de notre Agglo dans de nombreux secteurs comme la santé, l'urbanisme, le logement social, l'enseignement supérieur, la protection contre les crues etc.... ou encore l'investissement massif pour l'équipement structurel des communes, grâce à un système de péréquation volontariste, cohérent et harmonieux. L'Agglomération d'Agen se doit de rester l'artisan actif de notre futur et celui de nos enfants. Les défis à venir seront colossaux, nous ne pouvons pas collectivement nous échapper.

> Je citerai le romancier Jacques Godbout qui résume la philosophie des élus de la majorité municipale "Les villes sont la nature façonnée par l'homme, à son image et à sa ressemblance." Vous pouvez compter sur nous pour continuer à bâtir un cadre de vie agréable, cohérent, sans antagonisme avec le passé, mais responsable au regard du futur.

Je vous invite aussi, dans la suite de ce bulletin, à prendre connaissance du résumé du budget communal, des travaux en cours et à venir, de la nouvelle actualité ASPTT AGEN/SHL etc ...

Je terminerai en me souvenant de notre ami et collègue Armand Schiratti, décédé le 30 janvier 2021, que nous avons souhaité honorer en lui consacrant un article dans le présent bulletin.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et à tous, de bonnes vacances d'été.

Pierre Delouvrié
Maire de Saint-Hilaire de Lusignan

DÉCÈS D'ARMAND SCHIRATTI

Le 30 janvier dernier, le Lieutenant Colonel Armand SCHIRATTI, adjoint au maire, nous quittait des suites d'une longue maladie. Il était né le 20 février 1960 à MORESTEL (Isère).

Élève de l'école des transmissions d'Agen, Armand SCHIRATTI s'est plu en Lot et Garonne et s'est installé avec sa famille à St Hilaire de Lusignan, il y a une vingtaine d'année.

Le 6 décembre 1980 , il épousait Marie MARTIN MORALES. Ils ont eu deux filles Anaïs et Émilie. Sa brillante carrière militaire le tiendra éloigné de l'hexagone. Pendant 14 ans, il travailla aux quatre coins de la planète.

En 2014, il revient en Lot-et-Garonne et s'investit dans les associations de notre commune, chez les chasseurs et au comité des fêtes.

En 2020, il est élu au sein de la majorité municipale et occupe le poste d'adjoint au maire, en charge de l'urbanisme et des travaux.

Armand SCHIRATTI était un humaniste, attentif, désintéressé, investi, habité d'une grande générosité. C'est un Grand Homme qui est parti.

À sa femme Marie, à ses filles Anaïs et Émilie, à toute sa famille, nous renouvelons nos très sincères condoléances et les assurons de toute notre sympathie.

TRAVAUX ET RÉALISATIONS

Travaux de voirie

Pont Seychet

Après avoir enfin obtenu des services de l'état l'autorisation de travaux (dossier loi sur l'eau), la reconstruction à neuf du pont sur le Seychet, fortement endommagé, est en cours de réalisation. Ces travaux lourds sont également réalisés par le SIVAC avec le concours financier de la communauté des communes du Confluent et Côteaux de Prayssas et de la commune de Madaillan du fait de la mitoyenneté de l'ouvrage. Ces travaux ont nécessité l'interruption complète de la circulation routière pendant plusieurs jours.

Route de l'Espagnol

Suite aux fortes intempéries du mois de janvier, la route de l'Espagnol a été emportée par un glissement de terrain sur 80 mètres environ.
Le SIVAC (syndicat de voirie) a très rapidement assuré sa remise en état et elle a ainsi été ré ouverte à la circulation en un temps record.

Travaux divers

En prévision du déploiement de la fibre optique des travaux d'élagage ont été préventivement réalisés. Les travaux de reprise de chaussées, reprofilage et goudrons, ainsi que divers travaux d'entretien (route de Chabrières, route du Château, route de l'Espagnol ...) seront réalisés dans le courant de l'été et de l'automne.

Téléphonie et Internet

Déploiement fibre optique

Attributaire du marché d'état sur notre commune, Orange se doit d'achever au 31/12/2022 le déploiement de la fibre sur l'ensemble de la commune. Orange n'est pas en mesure de fournir un planning sectoriel de ce déploiement.

Couverture mobile

La commune vient de conventionner avec TDF, pour le compte d'Orange, pour la construction d'un pylône de téléphonie mobile. Celui-ci d'une hauteur de 36m sera implanté sur une parcelle communale derrière les services techniques.

Le WI-FI GRATUIT à Saint-Hilaire

Un réseau WIFI (WIFI Européen) a été déployé en divers points du bourg de Saint-Hilaire. Il dessert l'ensemble des bâtiments communaux mais aussi les espaces publics : place de l'église, aire de camping car, arrière mairie et plaine des sports. Ce réseau est d'accès libre et sécurisé.
Cette installation a été entièrement prise en charge par des fonds européens.
Pour en bénéficier rien de plus simple : connectez-vous à ces endroits depuis n'importe quel appareil sur le réseau WIFI4EU et acceptez les conditions de connexion sur le portail dédié.

Bâtiments

ALSH

Les volets bois vétustes et difficilement manoeuvrables, du fait de leur hauteur par rapport au sol, de la façade sud du bâtiment seront remplacés par des volets roulants électriques. Les travaux sont commandés.

L'aménagement d'une deuxième cour de récréation est en passe de se terminer. Parallèlement à ces travaux, la clôture de l'enceinte de l'école, autour de cette nouvelle cour, a été entièrement refaite et des jardinières pédagogiques sont aménagées à l'intérieur de l'enceinte.

Espace culturel Uria-Monzon

Les conteneurs verres et papiers ont été repositionnés près de la cantine scolaire.

Groupe scolaire

Maison d'assistantes maternelles MAM

Les deux pièces de repos des enfants, situées à l'étage, ont été climatisées.

Toitures

Divers travaux, imprévus mais urgents, sont commandés sur les toitures des bâtiments ALSH, logements Lusignan et Cardonnet.

PROJETS

Bibliothèque tiers-lieu

La consultation lancée dans le cadre de ce projet a été déclarée infructueuse par la commission d'attribution des offres. Le prix des matières premières, les difficultés des entreprises en matière de main d'œuvre, sont pour beaucoup dans ce résultat. Le projet sera revu afin d'arriver à une équation besoins coûts satisfaisants pour la commune.

La commune adhére au projet « Label Écoles Numériques 2020 »

La Commune a répondu à un appel à projet lancé par le Ministère de l'Éducation Nationale de la Jeunesse et des Sports « Label Écoles Numériques 2020 » pour soutenir le développement de l'innovation numérique dans notre école.
Notre projet ayant été retenu, une aide attribuée par l'État, plafonnée à 7 000 € sera versée pour équiper l'école :

- de robots éducatifs ;
- d'un grand écran numérique interactif ;
- d'une classe mobile composée de tablettes ;
- d'ordinateurs portables ;
- de visualiseurs ;
- de lecteurs enregistreurs MP3 ;
- d'un environnement numérique de travail.

Montant total de l'opération : 14 000 €
Ces équipements viendront compléter les équipements existants (vidéoprojecteurs interactifs et ordinateurs portables) pour faire de l'école, un lieu d'enseignement moderne et accessible pour la réussite des petits Saint-Hilairiens.

INFOS LOCALES

Action sociale - Mutuelle Santé

Très prochainement, la commune va conclure un partenariat avec le groupe AXA afin que les habitants de la commune qui le désirent puissent bénéficier, auprès de cette compagnie, de conditions tarifaires avantageuses sur les complémentaires santé ainsi que sur l'assurance dépendance individuelle.

Sont concernés :

- les personnes âgées de 60 ans ou plus
- les travailleurs non-salariés (agricoles ou non agricoles)
- les personnes en emploi non pérenne.

Les administrés qui souhaiteraient être informés individuellement peuvent d'ores et déjà s'inscrire auprès du secrétariat de mairie (par téléphone 05 53 87 52 38, par mail mairie@sainthilairedelusignan.fr ou via le site www.sainthilairedelusignan.fr).
Elles seront ultérieurement invitées à un entretien individuel ou une réunion publique si les conditions sanitaires le permettent.

Cimetières

Les mesures environnementales que nous avons à mettre en application, à savoir abandon progressif des herbicides type glyphosate, nous amènent à modifier nos procédures.
De ce fait, nous devrons accepter, dans sa partie urbaine, la présence d'herbes dans notre environnement.
Concernant nos cimetières, le personnel municipal s'emploie à les garder propres. Ce n'est pas chose facile car nous avons une quantité importante de travaux autres, réalisés en régie. Aussi comme toutes les communes, nous cherchons des pistes. La végétalisation de ces sites pourrait être une solution.
Nous avons donc décidé, dans un 1er temps, d'expérimenter le verdissement des allées en les laissant petit à petit s'enherber puis les tondre. Nous commençons par les cimetières de Lamothe et Cardonnet.

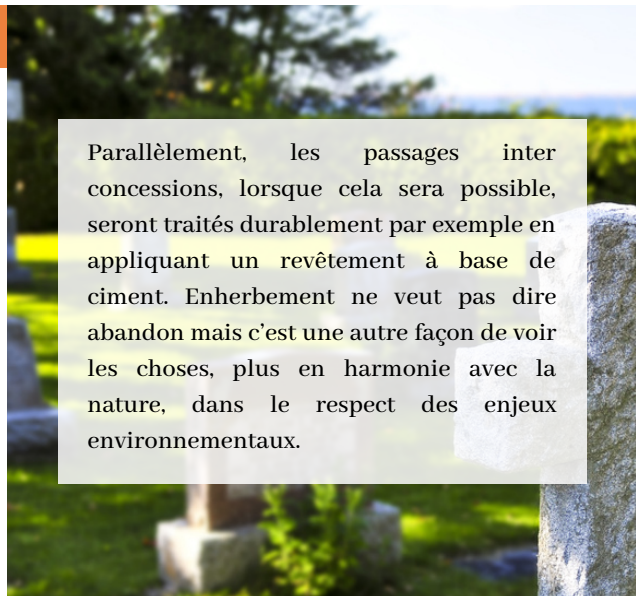

Parallèlement, les passages inter concessions, lorsque cela sera possible, seront traités durablement par exemple en appliquant un revêtement à base de ciment. Enherbement ne veut pas dire abandon mais c'est une autre façon de voir les choses, plus en harmonie avec la nature, dans le respect des enjeux environnementaux.

L'ASPTT Tennis prend ses quartiers à Saint Hilaire

Une mobilisation ASPTT / élus de la majorité municipale nous a donné accès au budget participatif départemental. Cette dotation de quasiment 50 000 €, en faveur de l'ASPTT, a permis la construction d'un court neuf et la réhabilitation de l'ancien. Ce partenariat ASPTT/Commune, ponctué par une convention, devient réalité.
Le club Tennis ASPTT AGEN devient ASPTT AGEN-SHL.
Les enfants de l'école et du centre de loisirs bénéficient déjà de séances d'initiation tennis.

Enfin l'ASPTT s'engage dans diverses animations...et nous accompagne dans notre projet Plaine des Sports.
Nous pouvons qualifier ce partenariat de gagnant / gagnant car l'ASPTT retrouve des structures adaptées à la pratique du tennis et la commune accueille un club solide, ayant fait le choix Saint-Hilaire, structuré, vecteur d'une dynamique sportive, dynamique qui nous manquait. Nous ne pouvons que nous en réjouir. Nous allons transformer l'essai avec notre « Plaine des Sports » en devenir !

BUDGET

Après en avoir délibéré, le 13 Avril dernier, le Conseil Municipal a approuvé le Compte Administratif 2020 et voté le budget primitif 2021 de la commune à la majorité.
Le Conseil Municipal a fait le choix de continuer à maintenir une stabilité des taux d'imposition en 2021 en matière de taxe foncière des propriétés bâties et non bâties.
Pour le taux du foncier bâti, suite à la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la compensation pour les communes est réalisée par le transfert de la part départementale de taxe foncière bâtie.

Le taux de la taxe foncière pour les propriétés bâties s'élèvera donc à 43,72 % (16,39 % le taux communal inchangé 2020 + 27,33 % le taux du département 2020) ce qui équivaut à ne pas augmenter les impôts locaux pour la part communale.
« Le budget communal qui vous est présenté sous forme graphique ci dessous se caractérise par les grandes lignes suivantes :

- Fonctionnement : Dépenses 1 059 431 € - Recettes 1 270 852 €
- Investissement : Équilibré en dépenses et recettes à 1 88 375 €

Dans ce budget, il est à noter le faible endettement de la commune (moins de 250 € par habitant), des dotations soutenues vers les associations (22 000€) et un effort constant en direction du groupe scolaire (sorties diverses, piscine, cinéma, semaine du livre etc.)

Par ailleurs, notre commune est producteur d'électricité verte depuis 10 ans. Ce budget, dit photovoltaïque, indépendant du budget général est excédentaire à hauteur de 72 000€. Ce résultat nous permet d'envisager la poursuite indispensable de nos actions de développement durable.

Recettes de fonctionnement - 1 270 852 €

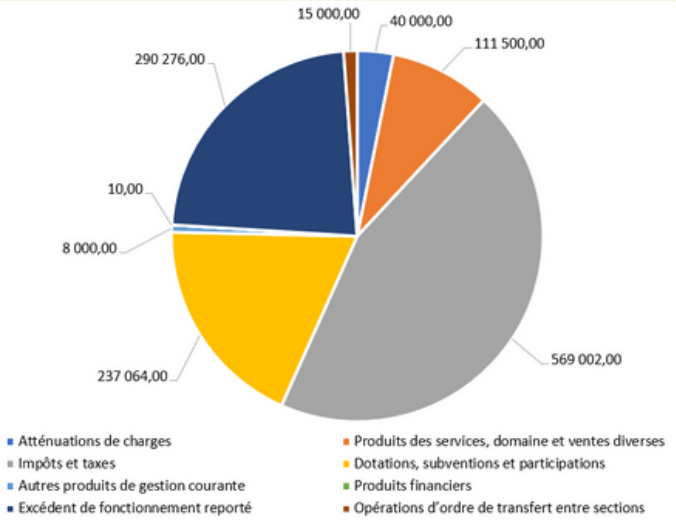

Dépenses de fonctionnement - 1 059 431 €

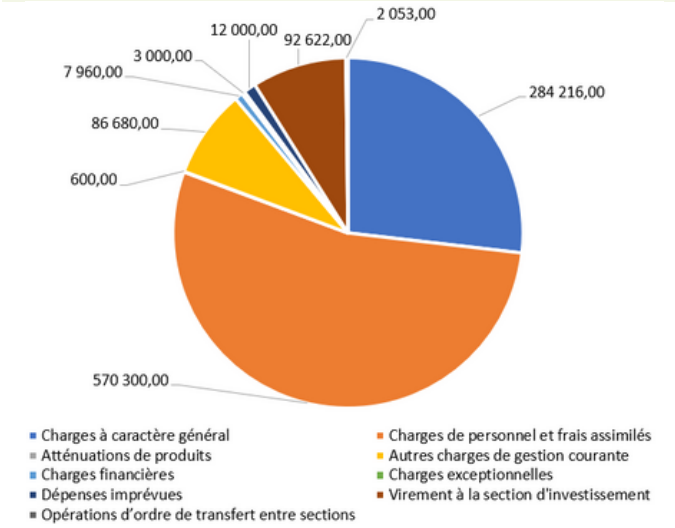

Recettes d'investissement - 1 885 375 €

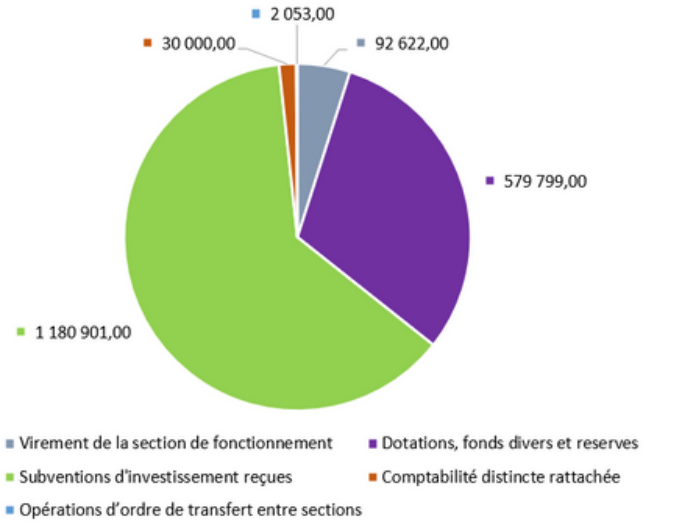

Dépenses d'investissement - 1 885 375 €

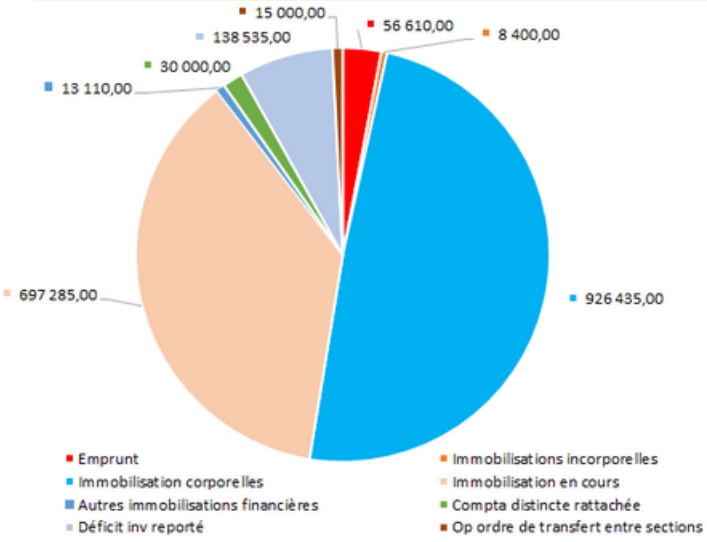

PAROLE À L'OPPOSITION

Salut et fraternité,

Risques de déception avec un an d'action municipale:
- Vote par le maire d'une nouvelle taxe foncière à l'Agglo qui augmentera, augmentation de 38% des indemnités élus municipaux (9 sur 13 de la majorité rémunérés).
- Solidarité au rabais pour l'activité associative et rien pour l'économie locale. Aucune action du CCAS municipal, non souscription à 50% d'aide d'État pour l'achat de masques. L'action publique doit être là pour soutenir les citoyens.
- Démocratie municipale en panne, des projets décevants et des budgets qui explosent : suspension du projet médiathèque (hausse de 80 % du coût) ; restauration ratée de l'église classée ; don du tennis municipal à l'ASPTT et contrepartie au point mort.

Bienvenue au club !

Internet : www.la-voix-à-suivre.fr
Facebook : la voix à suivre

Il nous tarde à tous de voir s'éloigner la peur de la maladie et les souffrances. Nous aspirons à retrouver ce vivre ensemble qui donne du sens à notre quotidien : c'est aussi cela la relance de notre économie et de nos vies.
La suppression par la mairie de la plupart des subventions accordées aux associations communales donne un signal négatif à l'inverse d'un accompagnement souhaitable de la nécessaire reprise des activités.
Avec cette reprise ce sont aussi les travaux d'aménagement qui sont relancés. Le calendrier de réalisation n'est toujours pas communiqué aux riverains et citoyens pouvant en subir les désagréments.
Qu'en est-il aussi de la cuisine centrale Elior préférée à notre cantine scolaire locale ?
Il est toujours temps de prendre soin de nous, mais...collectivement.

Jean-Max Courrié
Ensemble, l'avenir de
Saint Hilaire de Lusignan

ANIMATIONS

À SAINT-HILAIRE ..... LA VIE REPREND

Si la situation sanitaire continue de s'améliorer, nous aurons bientôt le plaisir de nous retrouver grâce aux dynamiques associations locales qui n'attendent que ça !!!

AU VILLAGE de SAINT-HILAIRE

21 AOUT 2021

« GARONNE en FÊTE » avec au programme diverses animations, notamment :

- Tyrolienne sur l'eau
- Randonnée pédestre à la découverte des bords de Garonne
- Randonnée cyclo (ASPTT)
- Descente du fleuve en canoë
- Espace pêche et biodiversité avec de nombreuses activités ludiques
- Exposition photos sur les inondations
- Jeux anciens et pêche aux canards pour enfants
- Garonne en peinture pour les artistes amateurs
- Trail pour profiter d'un environnement naturel le long du fleuve
- Marché bio
- Balade à poneys le long de la Garonne

À MIDI :

Pour les administrés de la commune qui souhaiteraient déjeuner sur place, la mairie offrira le plat principal. Les personnes intéressées devront retourner le bon d'inscription inclus dans le présent bulletin. Vous pourrez également faire inscrire vos familles et amis (domiciliés hors commune) pour le prix de 10 € par personne.

11 ET 12 SEPTEMBRE 2021

Salon du Disque et de la BD

À LUSIGNAN GRAND

5 SEPTEMBRE 2021

Journée festive organisée par « Les Amis de Lusignan Grand »

13 NOVEMBRE 2021

Repas « poule au pot » organisé par la Société de chasse

À CARDONNET

28 AOÛT 2021

Soirée grillades organisée par le comité des fêtes de Cardonnet

29 AOÛT 2021

Exposition d'objets d'antan

Dans une ambiance conviviale, les bénévoles passionnés de l'association du « conservatoire des outils et métiers d'antan » partageront avec vous leur savoir-faire et vous feront découvrir des outils et métiers d'autrefois.

Restauration possible le midi.

Du 11 au 18 SEPTEMBRE 2021

Exposition « TALENTS des VOISINS »

Les « Amis de Cardonnet » sont sur les starting-blocks !!!

La désormais traditionnelle exposition d'œuvres, réalisées par les habitants du quartier de Cardonnet, devrait avoir lieu durant la semaine, toujours dans l'église de Cardonnet.

EXPOSITION SAINT-HILAIRE DE LUSIGNAN AVANT/APRÈS

La municipalité lance un appel à contribution afin de reconstituer l'évolution de la commune de Saint-Hilaire de Lusignan. Un premier travail en archives a permis de rassembler quelques photographies, mais en nombre insuffisant pour organiser une exposition intitulée « Saint-Hilaire de Lusignan avant/après ».

Si vous avez dans vos tiroirs ou greniers des photographies ou cartes postales anciennes de la commune, n'hésitez pas à les scanner et à nous les envoyer par mail à mairie@sainthilairedelusignan.fr.

PLUS D'INFOS : www.sainthilairedelusignan.fr

ÉTAT CIVIL 2020

DÉCÈS

- BOURROUSSE Christian
- CASA Paolo, Pietro
- RAHMOUNI Mohamed
- RIVET Jean, Lucien, Fernand
- ROUDIER épouse DARASSE Nicole, Charlotte
- SANCHEZ épouse RIGOULET Marie-Thérèse
- SAVANT veuve DUBRANA Marguerite
- SCHIRATTI Armand
- ZANARDO veuve PIAZZA Mireille, Louise

MARIAGE

- EMMANUEL Johny et MANGA NOAH Jeannette, Clarisse

NAISSANCES

- BLANC Maylone
- CHOMET Milo
- DEGROOTE Romy, Camille
- TECHER Emma, Léna

INFOS PRATIQUES

Mairie de Saint-Hilaire de Lusignan
310 avenue Jean François-Poncet
47450 SAINT-HILAIRE DE LUSIGNAN
Ouverture : lundi au vendredi de 13 h 30 à 18 h
Tél : 05 53 87 52 38
E-mail : mairie@sainthilairedelusignan.fr

sainthilairedelusignan.fr

@sainthilairedelusignan

Groupe scolaire :
Tél : 05 53 67 63 24

Ramassage scolaire par minibus :
Renseignements en mairie

Bibliothèque Municipale :
Ouverture : mercredi de 14 h 30 à 18 h et vendredi de 9 h à 11 h.
Fermée durant les vacances scolaires
E-mail : bibliosthilairedelusignan@gmail.com

Agence Postale :
Ouverture : lundi, mardi et jeudi de 8 h 30 à 12h et vendredi de 8 h 30 à 13 h.
Tél : 05 53 87 56 91

ADMR : Services à la personne
Tél : 0553676659 ou 0668554750
E-mail : asso.sthilaire@fede47.admr.org

Conception et réalisation BES 06/88/31/36/48 - responsable d'édition Mr le Maire